Francis KAPLAN, *L'embryon est-il un être vivant ?* Paris, Éd. du Félin (coll. «Les marches du temps ») 2008 ; 15 × 23, 101 p., 16,90 €. ISBN-13 ; 978-2-86645-662-7.

Voici un petit ouvrage que l'on peut dire bienvenu pour mettre un peu de raison et de mesure au sein d'un débat qui suscite bien des *a priori* non réfléchis, bien des crispations, voire des provocations. F. Kaplan est connu pour ses compétences biologiques et ses travaux de philosophie des sciences (par ex. *Le paradoxe de la vie. La biologie entre Dieu et Darwin,* Paris, La Découverte 1994). D'après le titre, on peut présumer que l'A. développera une réflexion fondée sur beaucoup des dernières données de la biologie de l'embryologie, attentive à les passer au crible d'une critique soucieuse de démasquer les présupposés parfois omis ou les inférences souvent illégitimes pratiquées par l'un ou l'autre des protagonistes du débat actuel. C'est en effet ce que F. K. nous propose.

Mais dès le chapitre 1, intitulé « L'avortement, un homicide ? », F. K. s'emploie à détruire le mythe d'une réflexion détachée, hors contexte, purement objective : c'est bien, nous dit-il, du jugement moral à porter sur l'avortement qu'il s'agit. Il fait clairement entendre que son argumentaire à venir est un réquisitoire, qu'on peut résumer ainsi : seul l'homicide, meurtre direct d'un innocent, peut faire l'objet d'une condamnation morale absolue ; or l'embryon – ou le fœtus de quelques semaines – ne présente pas les caractéristiques permettant d'affirmer qu'il s'agit d'un « être vivant humain » ; donc l'interdiction absolue de l'avortement d'un embryon dès sa conception est sans fondement, illégitime. Afin de situer le contexte dans lequel s'inscrit sa réflexion, l'A. développe d'entrée de jeu une rapide esquisse du débat public actuel, et singulièrement la position officielle des autorités de l'Église catholique, qu'il présente rapidement dans son histoire séculaire comme dans ses expressions récentes.

On doit ici faire remarquer que l'A. n'insiste pas assez sur le fait que le magistère catholique n'a jamais prétendu arrêter une détermination dogmatique sur le moment de l'« animation », création immédiate de l'âme par Dieu. Ce qui ne l'a pas empêché de condamner continûment l'avortement comme un crime toujours grave (étant parfois réservée la question de l'avortement thérapeutique), en affirmant qu'il n'y a aucun doute à ses yeux sur la gravité de l'acte de sa suppression volontaire.

Dans la suite de son livre, dès le chap. 3, « L'embryon est-il un être humain ? », F. K. se révèle être un redoutable logicien : à plusieurs reprises, il lui arrive, impitoyable, de pousser à leur terme de consécution des affirmations largement répandues pour en montrer l'inconsistance ou l'«absurdité ». Exemple : scrutant avec soin les sens divers selon lesquels on peut entendre « être en puissance », il examine la signification de l'affirmation « l'embryon est un être humain en puissance » (ch. 6) ; réponse nuancée, mais ferme. De même, F. K. montre, au chap. 10, intitulé « Réduction à l'absurde », les conséquences « burlesques» qu'entraînent l'affirmation selon laquelle l'embryon serait *un être* vivant dès sa conception.

Mais il excelle surtout à faire ressortir les questions que l'on ne pose jamais et dont l'oubli ou la dissimulation se soldent par des paralogismes ou des conclusions de contrebande. Pour qu'il y ait *homicide,* il ne suffit pas de considérer que l'embryon est un être vivant : ne faut-il pas montrer qu'il est un être vivant *humain* (chap. 3) ? Et cela, qu'est-ce à dire ? Et surtout cette distinction essentielle, le plus souvent omise : est-ce la même chose d'«être vivant » et d'«être un être vivant » (chap. 4) ?

Logicien rigoureux, F. K. sait aussi se montrer, à l'occasion, moraliste averti et humaniste délicat, lorsqu'il scrute « le malaise provoqué par l'avortement » (chap. 9), ou lorsqu'il s'avance jusqu'à soutenir que « l'enfant [est] créé par l'amour de sa mère » (chap. 8). On pourra, certes, lui demander si le participe « créé » est bien celui qui convient. Mais, au demeurant, il met en valeur l'extraordinaire réduction biologisante à laquelle succombent tous ceux qui croient légitimer l'interdit de l'avortement précoce en avançant des arguments seulement biologiques.

Nous laisserons le lecteur découvrir la déconcertante réponse – bien qu'on puisse la considérer aussi comme une semi-dérobade – que F. K. apporte à l'insoluble question « à partir de quand un fœtus est-il suffisamment un *être vivant humain* pour que le tuer soit un homicide ? » (chap. 12).

Je conclurai moi aussi sur une question. La position modeste et solide défendue par l'A. ne manque pas, par contraste, d'interroger sur l'origine de l'ardeur, parfois l'acharnement que déploient tous ceux qui qualifient de *meurtre* l'avortement durant les premières semaines Quand on mesure la fragilité de cette qualification de meurtre, on en vient à soupçonner qu'en ce lieu où se croisent la sexualité et la mort, elle trouve son origine dans une problématique tout autre. Mais c'est un tout autre sujet...

Bernard QUELQUEJEU